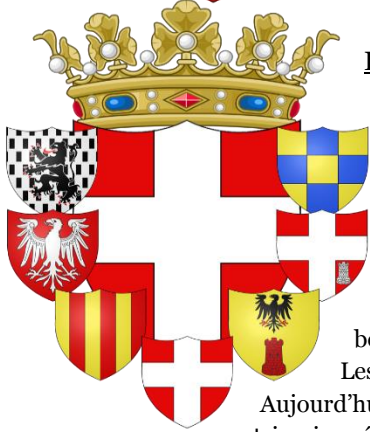


# MOUVEMENT CITOYEN DES VOIX DE SAVOIE

Tarentaise - Chablais - Haute-Savoie - Faucigny - Savoie Propre - Genevois - Maurienne



## LE MOT DU PRESIDENT :

Halte à la sous-france – que vive la Savoie Fédérale

Le dauphiné ligoté du jour :

Titre : La cour d'appel des Savoie aspirée par une cour des Alpes à Grenoble.

Mais jusqu'où les Savoisiens sont-ils capables de baisser la culotte ??

Reprenons le traité de 1860 et constatez ce qu'il en reste !!!

Les zones, neutre et franche disparaissent qui bouge ??

Les droits acquis disparaissent, qui bouge ?? L'enseignement de notre histoire disparaît, qui bouge ??

Les montagnards se font déloger par une population envahissante avide de plus-values ! qui bouge ??

Aujourd'hui c'est au tour de la cour d'appel, dernier rempart de notre histoire qui porte atteinte à un patrimoine séculaire, que la Savoie a considéré comme un droit acquis et qu'elle a entendu se réserver dans son

vote, ce privilège.

Aussi haut qu'on remonte dans notre histoire, la Savoie a eu son organisation judiciaire. En effet c'est par une charte du 26 novembre 1329 qu'Aimon, seizième comte de Savoie, établit à Chambéry un conseil résident, investi d'attribution à la fois politiques, administratives et judiciaires.

La Savoie, notre Savoie se laisse bouffer sans rien dire !! Ce n'est plus en se gargarisant sur les réseaux sociaux que nous allons réussir à sauver notre pays. Car force est de constater, Savoisiennes et Savoisiens que notre patriotisme est ridicule car incapable d'imposer le respect du vote de nos aïeux.

Nous sommes trahis de toute part : Par Genève qui a bien profité du cadeau (27 communes) fait par la Savoie en 1815 pour qu'elle puisse devenir canton Suisse. Ce cadeau qui était assujéti, en contrepartie à l'octroi d'une neutralité que Genève a laissé voler en éclat en 1919 pour son confort et l'égoïsme de ses administrés. Par les signataires du traité de Vienne qui ont accepter la suppression de la neutralité de la Savoie sans réaction !!

Par la France qui n'a jamais respecté sa parole et sa signature pour les conditions du traité de 1860 qui a lié la Savoie à l'Empire de Napoléon III. Par ces élus qui se sont laissé attirer et corrompre par les fastes parisiens. Bref, Savoisiennes, Savoisiens, quand allez-vous vous rendre compte que vous n'êtes qu'un troupeau, sur un territoire exploité par des organisations venues d'ailleurs ??

Il serait temps de réagir, enfin si vous en avez la volonté !! Sinon ne vous plaignez plus et abandonnez donc vos idées de montagnards, savoyards, Savoisiens, en laissant partir votre pays dans l'impersonnel et l'ignorance. Pour éviter, je ferai même appel à tous les groupes et à toutes les volontés patriotes pour se rassembler et décider d'agir efficacement pour défendre notre Pays, notre Territoire et notre Dignité.

Pierre BIGUET

## **SAVOIE FEDERALE** et son **MOUVEMENT CITOYEN DES VOIX DE SAVOIE** VOUS INFORME QUE

Le 22 septembre a été décrété FÊTE NATIONALE DE LA SAVOIE par Charles-Emmanuel 1<sup>er</sup> (par édit en 1603).

A cette occasion nous serions ravis de vous compter parmi nous.



### AU PROGRAMME

**En matinée**, célébration en l'église de **Thônes à 11 heures**, suivie d'un repas à **13 heures** animé par « **AravisMusette** » à la salle polyvalente des **Villards-sur-Thônes**.

**La participation est de : 28 € par adulte**  
et 14 € par enfant de moins de 10 ans

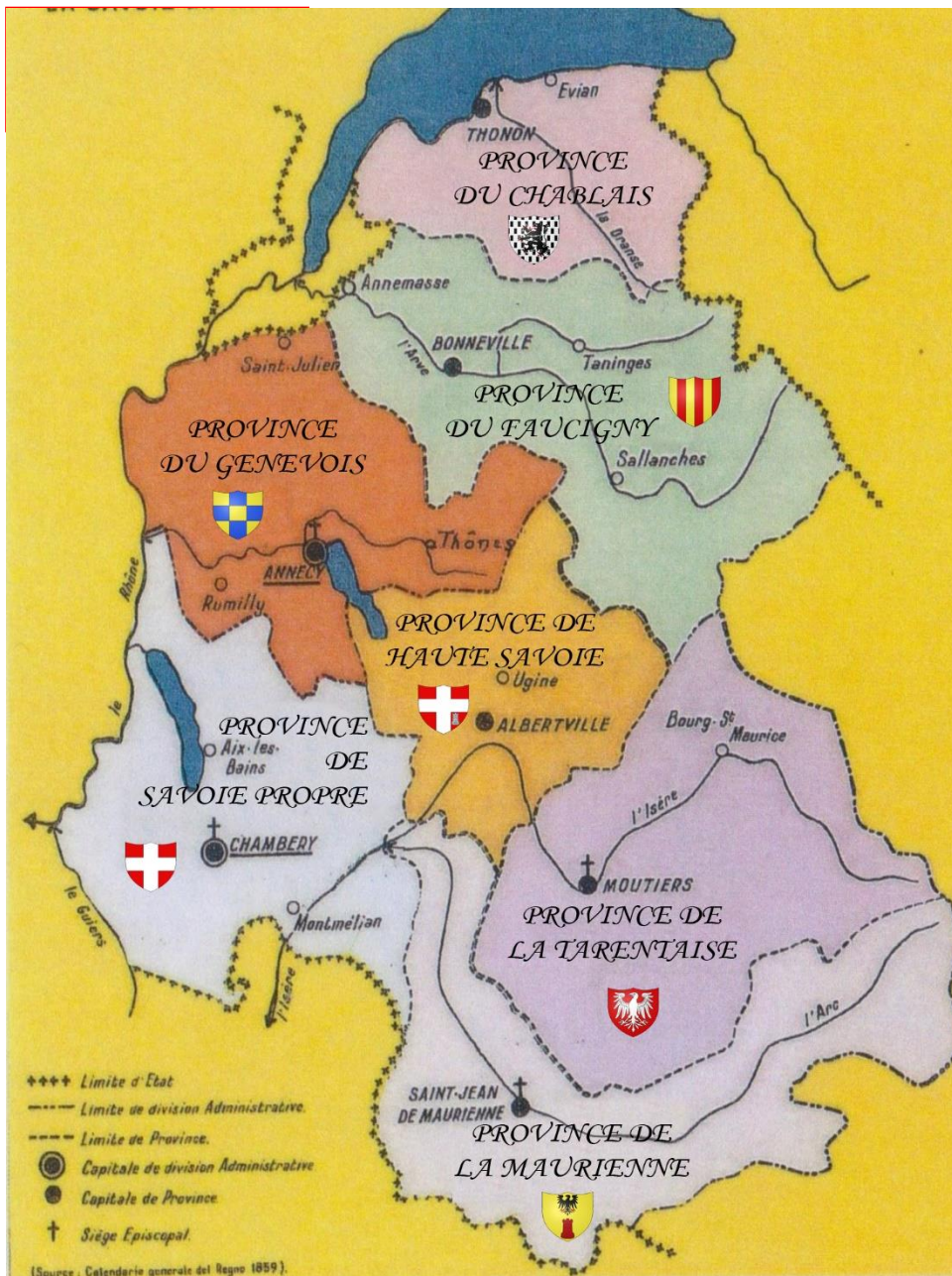
- : - : -

**En soirée**, petit casse-graine de produits du terroir, avant le **SPECTACLE** qui débutera dans la même salle à **21 heures**, animé par les « **Chrétiens des Alpes** »

**LA SOIREE SPECTACLE** est de : 20 € par personne

Renseignements au secrétariat : 06.15.89.21.50 - 06.74.62.26.00

# TERRITOIRE DE SAVOIE – SEPT PROVINCES



## Province du Genevois

Vice-président :  
Bernard CHARRON  
Tél. : 06.24.57.16.56

## Province de la Tarentaise

Vice-présidente :  
Colette BIGUET  
Tél. : 06.15.89.21.50

## Province de la Savoie-propre

Vice-président :  
Jean CHRETIEN  
Tél. : 06.10.39.08.85

## Province du Chablais

Vice-président :  
Daniel PORTIGLIATTI  
Tél. : 06.35.23.08.67

## Province de la Haute-Savoie

Vice-président :  
Maurice RAVAZ  
Tél. : 06.80.92.74.18

## Province du Faucigny

Vice-président :  
Ludovic PINOT  
Tél. : 07.85.55.24.71

## Province de la Maurienne

Vice-président :  
Cyril TURON  
Tél. : 06.82.37.75.51

Pour les personnes désirant recevoir le BULLETIN TRIMESTRIEL, il est possible de prendre un abonnement annuel de 10 euros.

Vous désirez vous procurer un  
**Jeu de support de plaque,**  
**Une carte d'identité ou**  
**Adhérer à notre mouvement ?**

Contactez nos Vice-présidents, ainsi que les personnes citées en fin de bulletin ou simplement sur notre site internet [etatfederaldesavoie.com](http://etatfederaldesavoie.com)



Aussi n'oubliez pas notre collégiale, ouverte à toutes et à tous, chaque 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois à 19 heures précises au MONT-BOGON – Route de la Forclaz, côté Vesonne près de FAVERGES

### PRECISION CONCERNANT NOTRE REFLEXION SUR LE PROGRAMME POUR UNE SAVOIE FEDERALE :

#### Article 1 :

Base de discussion que la Savoie pourra développer et peaufiner sans pour cela compliquer les choses  
La Savoie doit s'organiser pour être au plus près de la population.

#### Article 2 : - Médecine et soins gratuits : Pourquoi ce choix ?

Il faut tirer les leçons des expériences vécues.

Le système que nous connaissons de nos jours fait qu'il nous ait apparu plus opportun d'appliquer la gratuité de ces prestations, puisque qu'aujourd'hui il est malheureusement constaté que plus les prélèvements sociaux augmentent, plus les déficits des organismes sociaux augmentent aussi !!

Il est donc préférable de trouver un autre système et c'est ce à quoi nous avons travaillé.

Les financements pourraient être apportés par des fondations, elles-mêmes financées par des apports financiers volontaires du milieu industriel, financiers et même particuliers, ce qui permettrait une diminution des coûts de fonctionnement des services sociaux. N'oubliez pas qu'aujourd'hui lorsque vous donnez 100 euros à la sécurité sociale, seulement 40 euros sont utilisés pour les soins, le reste servant uniquement au fonctionnement.

La Savoie peut aussi développer des unités de soins performants qui permettraient de posséder des aménagements, afin de recevoir et soigner des personnes étrangères à des prix permettant le fonctionnement de ces unités de soins.

Cela existe dans certains pays.

Vous pouvez vous exprimer sur ce sujet ; nous donnerons vos suggestions dans le prochain bulletin.

Pierre BIGUET



### COMMEMORATION DU MILLENAIRE DE LA MAISON DE SAVOIE

*A nos Comtes de Maurienne.*

*A nos Comtes de Maurienne et de nos Ducs de Savoie.*

*A nos ancêtres Savoyards.*

*A tous ceux qui depuis 1000 ans*

*Ont fait et font notre Savoie.*

*Les compagnons de Maurienne 1977*

**SAVOIE FEDERALE**, comme d'habitude depuis 5 ans, après avoir passé 2 heures hebdomadaires sur le parvis du Sénat à discuter de notre Savoie, nous nous sommes rendus au restaurant de la « Table d'Auré » où nous a été servi une petite restauration de produits frais. Quelques-uns ont rejoint Saint-Jean-de-Maurienne (visite de la cathédrale et l'entreprise « la Pasta ») ; puis se sont retrouvés au village d'AUSSOIS qui domine la barrière de l'ESSEILLON, afin de découvrir le musée de l'arche d'OE. Cette escapade en Haute-Maurienne a permis de visiter la belle église baroque d'AUSSOIS, la chapelle et cascade Saint-Benoît. Pour se terminer par un diner Savoyard servi au

gîte de la « Roche du Croué ». Après une nuit calme et reposante, le lendemain nous a permis de nous rendre au pied du monolite de Sardières (piton de 93 m) et la visite guidée de Bessans (sans son diable actuellement en restauration), sa chapelle Saint-Antoine et son église Saint-Jean-Baptiste qui a vu passer le Saint Suaire. Au retour un hommage a été également rendu à la Pleureuse de Termignon et tout s'est terminé à la foire aux plants de Saint-Michel-de-Maurienne ou notre ami Bernard a participé au concours de sculpture sur bois. Lui seul pourra nous donner son classement. Tous les participants ont été satisfaits de cette sortie.

Dominique NOYEAU

**Le 6 mai 2018, invitation et participation à Milan avec les Autochtones.**

**Le 29 mai 2018 Le groupe Savoie Fédérale et le Mouvement Citoyen des Voix de Savoie étaient représentés à l'assemblée générale du Mouvement Citoyen Genevois (M.C.G.) qui s'est déroulé à Lignon : Canton de Genève.**

### L'INSTRUCTION AVANT 1790

L'instruction primaire en Savoie n'embrassait pas un programme bien étendu, elle était beaucoup plus répandue et beaucoup plus générale.

La philanthropie des populations en faisait tous les frais, le clergé, la soutenait et la dirigeait avec autant de zèle que de généreux désintéressements.

1 – Les finances de l'état ne contribuaient pas aux dépenses des écoles de village au moyen âge (page 7) Jussieu.

Le respect de l'autorité n'avait pas besoin d'être dans les codes parce qu'il était dans les mœurs des populations.

Colette BIGUET

Suite au prochain numéro.../...

**Le 11 mai dernier, une bénédiction a eu lieu en l'église d'Ugine, en hommage au papa de Bernard LIS, décédé à l'âge de 89 ans.**

**Des membres de la collégiale étaient présents pour lui rendre un dernier hommage.**

**Nous renouvelons nos sincères condoléances à toute la famille dans ces moments très pénibles.**

- : - : - : - : - : - : -

**Nous avons également une pensée pour Marie-Thérèse à qui nous souhaitons un Prompt rétablissement.**

### RECETTE DE SAVOIE

#### FRICOT

4 personnes :

Préparation : 15 mn

Cuisson : 35 mn

Ingrédients :

500 g de poires très fermes

500 g de pomme de terre

2 dl de crème fraîche

50 g de beurre

1 c à soupe de farine

1 verre d'eau, sel, poivre

Dans une casserole, faire sauter dans le beurre brûlant les pommes de terre et les poires coupées en gros dés. Dès qu'elles ont pris couleur, saupoudrer de farine. Mouiller avec le verre d'eau Saler et poivrer  
Laisser cuire 30 mn sans y toucher à petit feu. Au moment de servir, ajouter la crème fraîche.

Servir avec un vin de Seyssel.



Notre permanence tous les samedis matin de 10h à 12h sur le parvis du Sénat (tribunal de Chambéry)

Nous sommes essentiellement actifs et agissants

### **RETRouvONS ENSEMBLE LA SOUVERAINETE DE NOTRE TERRITOIRE**

**Adhérer au Mouvement Citoyen des Voix de Savoie pour :**

- Redonner la parole au peuple de Savoie
- Retrouver notre terre hospitalière
- Restaurer notre identité Savoisienne
- Restaurer notre institution
- Retrouver nos titres et nos racines
- Retrouver notre neutralité et nos droits

Pour cela contactez :

Evelyne HARLAY - eve.harlay26@gmail.com

Dominique NOYEAU - dominiquenoyeau@orange.fr

Pierre BIGUET - 73popu@orange.fr

Colette BIGUET - 06.15.89.21.50

Et aussi tous les responsables des provinces.

[www.mcvs.com](http://www.mcvs.com)

**BULLETIN TRIMESTRIEL DU MOUVEMENT CITOYEN DES VOIX DE SAVOIE**

**N° 03 – 3ème trimestre 2018**